



RETRAITE : DES IDÉES REÇUES À LA RÉALITÉ, UN PANORAMA NATIONAL

Le 26 novembre 2024

Garance, groupe mutualiste 100% indépendant a publié son Observatoire de l'épargne réalisé en partenariat avec Viavoice, en octobre 2024. Un constat frappant : aujourd'hui, seulement 8% des Français comprennent réellement le système de retraite en France. L'étude permet également de faire émerger des tendances régionales⁽²⁾ quant à la perception et à la préparation à la retraite : quelles régions épargnent le plus ? Où les habitants s'y connaissent-ils le mieux ? Sont-ils inquiets et pourquoi ?

En résumé, l'étude révèle des disparités régionales, notamment :

- En **Île-de-France**, bien que 53% des habitants épargnent pour leur retraite, une proportion significative (80%) exprime des inquiétudes quant au système de retraite français. Paradoxalement, 60% des Franciliens ne connaissent pas le fonctionnement de ce système.
- En **Occitanie**, région moins aisée avec une forte proportion de retraités, les habitants font le moins d'erreur aux 3 questions posées sur le fonctionnement du système de retraite (47% de bonnes réponses en moyenne) mais 88% se disent inquiets sur la retraite en France. Paradoxalement, seuls 38% épargnent pour leur retraite.
- Dans les **Hauts-de-France**, la situation est préoccupante : 65% des habitants se sentent mal informés sur les solutions d'épargne, et seuls 25% épargnent pour leur retraite, le taux le plus bas en France, malgré une forte inquiétude vis-à-vis du système de retraite de France (90%).

En France, le PER s'est imposé comme une solution phare, surtout pour ceux qui recherchent une épargne avantageuse fiscalement et adaptée à la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 10 millions de personnes en bénéficient.

Chez Garance par exemple : 75% des adhérents ont opté pour un Plan Epargne Retraite (PER), avec un versement moyen mensuel de 120€.

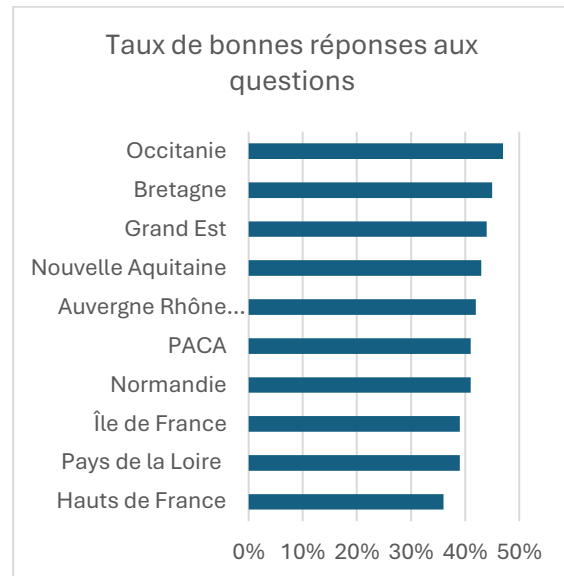
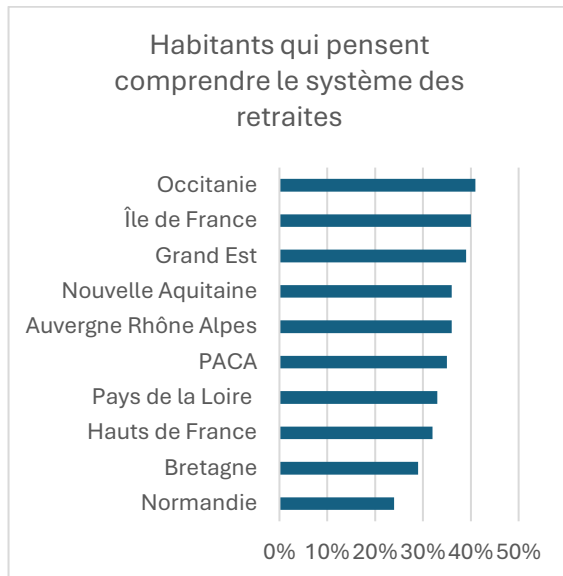
LES FRANÇAIS, RÉGION PAR RÉGION, COMPRENNENT-ILS RÉELLEMENT LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE ?

A l'échelle nationale, le sondage met en lumière une méconnaissance généralisée du système de retraite français. Si **36%** des Français estiment bien comprendre son fonctionnement, la réalité est plus alarmante : seulement **8%** parviennent à répondre correctement aux questions posées pour vérifier leurs connaissances. Parmi les plus grosses incompréhensions :

- 74% des Français ne connaissent pas le circuit de cotisations du système de retraite,
- 51% ne connaissent pas la source de financement du système de retraite,
- 49% ne connaissent pas les bénéficiaires du système de retraite.

→ À l'échelle régionale, qui estime le mieux comprendre le système de retraite ? Ont-ils raison, et comment peut-on expliquer ces résultats ?

- En Île-de-France, 40% des habitants estiment bien connaître le système de retraite, tandis que le taux moyen de bonnes réponses est de 39%.
- En Occitanie, 41% des habitants déclarent connaître le système de retraite, le taux moyen de bonnes réponses est de 47%, le plus haut parmi les régions !
- En bas du classement, seulement 24% des Normands et 29% des Bretons pensent comprendre le système de retraite, alors que la Bretagne arrive en réalité 2^{ème} au classement des bonnes réponses.



Ces chiffres peuvent s'expliquer de plusieurs manières :

- Les connaissances peuvent être influencées par le niveau de revenu et les différences socio-économiques entre les régions,
- La souscription à un PER peut également être un facteur de confiance. Depuis 2019 et l'introduction du PER via la loi PACTE, les régions d'Île de France et d'Occitanie connaissent un dynamisme certain tant des actifs, en vue de la préparation de leur retraite, que des retraités qui cherchent à préparer leur succession et/ou à optimiser leur patrimoine.

QUEL LIEN ENTRE DENSITÉ DE POPULATION, NIVEAU DE REVENU ET PROPENSION À ÉPARGNER ?

Les habitants **d'Île-de-France** sont les plus actifs en matière d'épargne pour la retraite, avec 53% d'entre eux ayant pris des mesures dans ce domaine.

Du côté des clients de Garance, 74% des Franciliens ont souscrit un PER, avec un versement moyen de 139€ par mois.

« *L'Île-de-France est une région à forte densité de population et à fort pouvoir d'achat. Les cadres et les professions libérales souscrivent davantage à des produits d'épargne comme le PER, ce qui vient confirmer les résultats du sondage Viavoice.*

Si les Franciliens se montrent plus confiants quant au montant de leur future retraite (35%) c'est aussi parce qu'ils privilégient souvent la préparation individuelle grâce à ces produits. », **explique Virginie Hauswald, Directrice Générale de Garance.**



Au milieu du classement, **l'Occitanie** est de nouveau présente avec un taux d'épargne pour la retraite de 38%. Du côté des clients de Garance, on retrouve une tendance similaire sur la souscription à un PER, en revanche le montant du versement moyen s'élève à 98€ par mois.

Les régions des **Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), et Hauts-de-France** ferment la marche, avec respectivement 28%, 27% et 25% des habitants qui épargnent pour leur retraite.

« *Encore une fois, nous constatons que les personnes aux revenus plus modestes peinent à épargner autant que les autres.* », **souligne Virginie Hauswald.** À noter que quatre départements des Hauts-de-France figurent parmi les plus pauvres de France.

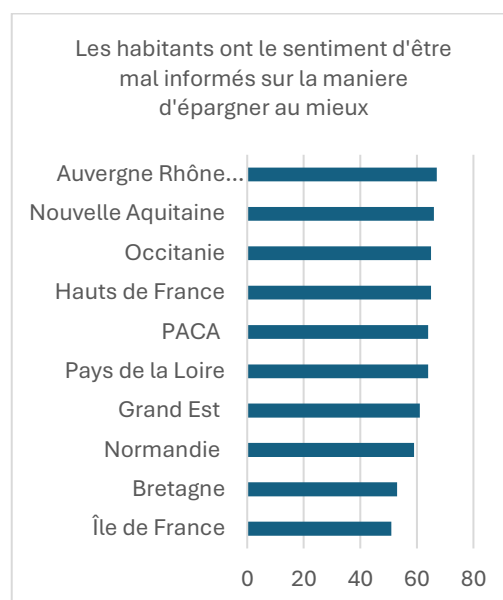
GARANCE VEUT DÉMOCRATISER L'ACCÈS À L'ÉPARGNE : UNE FORTE ATTENTE DES FRANÇAIS MARQUÉE PAR DES DISPARITÉS RÉGIONALES

Si 81% des Français se déclarent inquiets sur la question des retraites en France, et malgré une surabondance d'informations disponibles, les Français se sentent mal informés sur les solutions d'épargne adaptées à leur situation personnelle :

Auvergne-Rhône-Alpes enregistre le plus haut taux d'habitants mal informés (67%).

Suivent **Nouvelle-Aquitaine** (66%) et les **Hauts-de-France** ainsi que **l'Occitanie** (65% chacune).

Même en **Île-de-France**, souvent perçue comme plus informée, 51% des habitants se disent mal renseignés.



Virginie Hauswald conclut : « *Il est primordial de fournir une information individualisée en matière de retraite et d'épargne. En fonction de leur situation (CSP, revenus, profession, etc.), chaque Français a besoin d'un accompagnement personnalisé pour identifier les solutions d'épargne les plus adaptées à sa situation personnelle, à ses objectifs.* »

Pour Garance, la démocratisation, ou libération, de l'accès à l'épargne repose sur plusieurs leviers :

- **Transparence et clarté des produits** : notamment sur leurs spécificités fiscales ;
- **Education financière** : pour acculturer les Français aux placements et favoriser une gestion autonome de leur épargne ;
- **Accessibilité des solutions** : Garance a innové avec un système d'épargne par cagnottage permettant d'alimenter son épargne grâce aux dépenses du quotidien.

Initiatives et perspectives

Pour sensibiliser davantage, Garance s'est associée à l'influenceur financier Guillaume Simonin, dont les fiches pédagogiques simplifiées sur la retraite sont disponibles : <https://www.garance.com/les-feuilles-de-guillaume-simonin-avec-garance>

Le « Tour de France de la retraite Garance » s'est récemment achevé. Les vidéos sont accessibles en replay sur : <https://www.youtube.com/watch?v=bQb9Wjp5kiA>

Avec Viavoice, Garance a lancé son premier Observatoire de l'Épargne. Ce rendez-vous annuel permettra de suivre, en fin d'année, l'évolution des connaissances, besoins et attentes des Français en matière d'épargne.

- (1) Etude Viavoice – Garance. Interviews réalisées du 13 septembre au 16 septembre 2024. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française propriétaire âgée de 18 ans et plus, résidant en France. Les interviews ont été réalisées en ligne. Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération.
- (2) En raison d'un panel trop restreint, les résultats des régions Corse, Bourgogne Franche Comté et Centre Val de Loire ne sont pas communiqués

À PROPOS

Garance, l'épargne qui résonne avec vous

Garance est un groupe mutualiste qui facilite l'accès et la compréhension de l'épargne pour ses adhérents. Depuis près de 40 ans, elle innove sans cesse en accompagnant ses 247 148 épargnants vers leur indépendance ; avec pour but d'accorder leurs économies avec leurs projets ou leurs objectifs. Elle se démarque par sa volonté de redonner de la valeur à l'épargne, au sens financier, humain et éthique. Et cela, d'une part grâce à des produits accessibles et innovants qui simplifient la vie et l'épargne de ses adhérents. D'autre part, grâce à un sens du service et de l'écoute qui place l'individu au cœur de son projet

CHIFFRES CLÉS

Garance, c'est :

- Un groupe mutualiste 100% indépendant
- Créée en 1986 sous le nom MNRA, désormais Garance, depuis 2016
- 38 ans d'expertise et d'innovation
- 221 collaborateurs
- 247 148 adhérents
- 320 961 contrats gérés
- 3,8 Mds € d'encours sous gestion (VNC)
- 259,7 M € de chiffres d'affaires
- Des produits régulièrement primés**

* Chiffres au 31/12/2023

** En 2023, Garance Epargne a reçu le « Trophée d'Or » du meilleur fonds en euros ouvert à tous par Le Revenu, le Label d'Excellence par Dossiers de l'Épargne, « l'Oscar de l'Assurance Vie » pour le Meilleur contrat d'assurance vie dont l'encours est inférieur à 1 milliard d'euros par Gestion de Fortune, le « Grand prix de l'Assurance Vie » par Mieux Vivre Votre Argent et le « Victoire d'Or » aux Victoires de l'Assurance Vie 2023 Le Particulier. En 2023, Garance Sérénité a obtenu un Oscar dans la catégorie « Contrat PER individuel proposé par un assureur mutualiste » par le magazine Gestion de Fortune

En 2024, Garance Epargne a obtenu la deuxième place du Grand prix Fonds en euros, et la deuxième place du Grand prix Multisupport à l'occasion des Grand Prix Assurance vie Mieux vivre votre argent, le prix du meilleur contrat d'assurance vie et de la meilleure performance sur 5 ans par Gestion de Fortune aux Oscars de l'assurance vie, le label d'excellence assurance vie 2024 par Les Dossiers de l'Épargne et de l'Assurance et enfin le « Victoire d'Or Fonds en euros » et le « Victoire d'Or Multisupports grand public » par Le Particulier, et le « Trophée d'Or » dans la catégorie « Meilleurs contrats des mutuelles » par Le Revenu.

Garance Sérénité, a de nouveau obtenu un Oscar dans la catégorie « Contrat PER individuel proposé par un assureur mutualiste » par le magazine Gestion de Fortune et le prix du « Meilleur PER » par Challenges. Pour finir, Garance Vivacité a obtenu le « Label d'Excellence PER » par Dossiers de l'Épargne, le prix du « Meilleur PER » par Challenges, le Trophée d'Or du « Meilleur PER prix spéciaux du jury » par Le Revenu. Enfin, Garance a obtenu le prix du « Meilleur Conseil Épargne ».

Preparti pro, le contrat de prévoyance de Garance a quant à lui obtenu le « Label d'Excellence » par Les Dossiers de l'Épargne.

Contact

Aelya Noiret
Directrice
Agence Etycom
a.noiret@etycom.fr
06 52 03 13 47

Coline Herroux
Responsable
Département Communication Corporate
cherroux@garance.com
06 63 45 02 88

